

BAN ASBESTOS FRANCE

Association de lutte contre l'amiante

<http://www.ban-asbestos-france.com>



Annie Thébaud-Mony (présidente)
11 rue Gaston Charle
94120 – Fontenay-sous-bois
annie.thebaud-mony@wanadoo.fr

Fontenay, le 18 septembre 2013

Monsieur Claude Evin
Directeur général de l'ARS Ile de France
Paris

Objet : Mise en place du comité local de suivi dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de recherche active et de suivi médical des personnes exposées de façon environnementale à l'amiante

Monsieur le Directeur Général,

Comme vous l'indiquait Monsieur Gérard Voide, président du Collectif des riverains du CMMP, dans sa réponse à votre courrier nous invitant à la réunion du 26 septembre, nous sommes très heureux de voir se concrétiser le projet de suivi médical des personnes exposées à l'amiante et de participer au comité local de suivi que vous avez décidé de mettre en place.

Etant à l'étranger à cette date, je ne pourrai pas me rendre personnellement à la réunion du 26 septembre. Cependant l'association Ban Asbestos sera représentée par Madame Sylvie Catala, secrétaire de l'association.

Je tiens à souligner ici l'importance que revêt pour nous, la mise en place d'un tel dispositif de suivi médical des personnes exposées. Pour la première fois en France, une approche combinant le suivi de populations soumises à un risque mortel et la production de connaissances sur ce suivi permettra une meilleure appréhension des conséquences à moyen et long terme de la contamination par l'amiante. Cette démarche de santé publique devrait ouvrir la voie à une réflexion approfondie sur une politique de santé publique prenant en compte l'ensemble des conséquences de l'utilisation massive d'amiante.

Pour toutes ces raisons, l'association Ban Asbestos France est tout-à-fait disposée à prendre une part active dans les modalités de mise en œuvre du centre de suivi qui va être créé à Aulnay-sous-bois.

Veillez croire, Monsieur le Directeur général à l'assurance de notre considération distinguée

Pour l'association Ban Asbestos France
Annie Thébaud-Mony